



village, Puplinge hiver 2006

LECTURE DU SITE, PERIMETRE VILLAGEOIS

Puplinge a connu une extension significative lors du siècle dernier. Son tissu s'est développé, sa population a augmenté, son identité n'est plus vraiment celle d'un village agricole. Ce chapitre propose une analyse concentrée sur le village, en portant une réflexion sur les mêmes thématiques que celles abordées dans le cadre du périmètre communal, à savoir le bâti, le paysage et les réseaux. Il dresse un tableau du village d'aujourd'hui, considérant ses espaces publics, la morphologie de son tissu, sa végétation et ses mobilités.

BATI

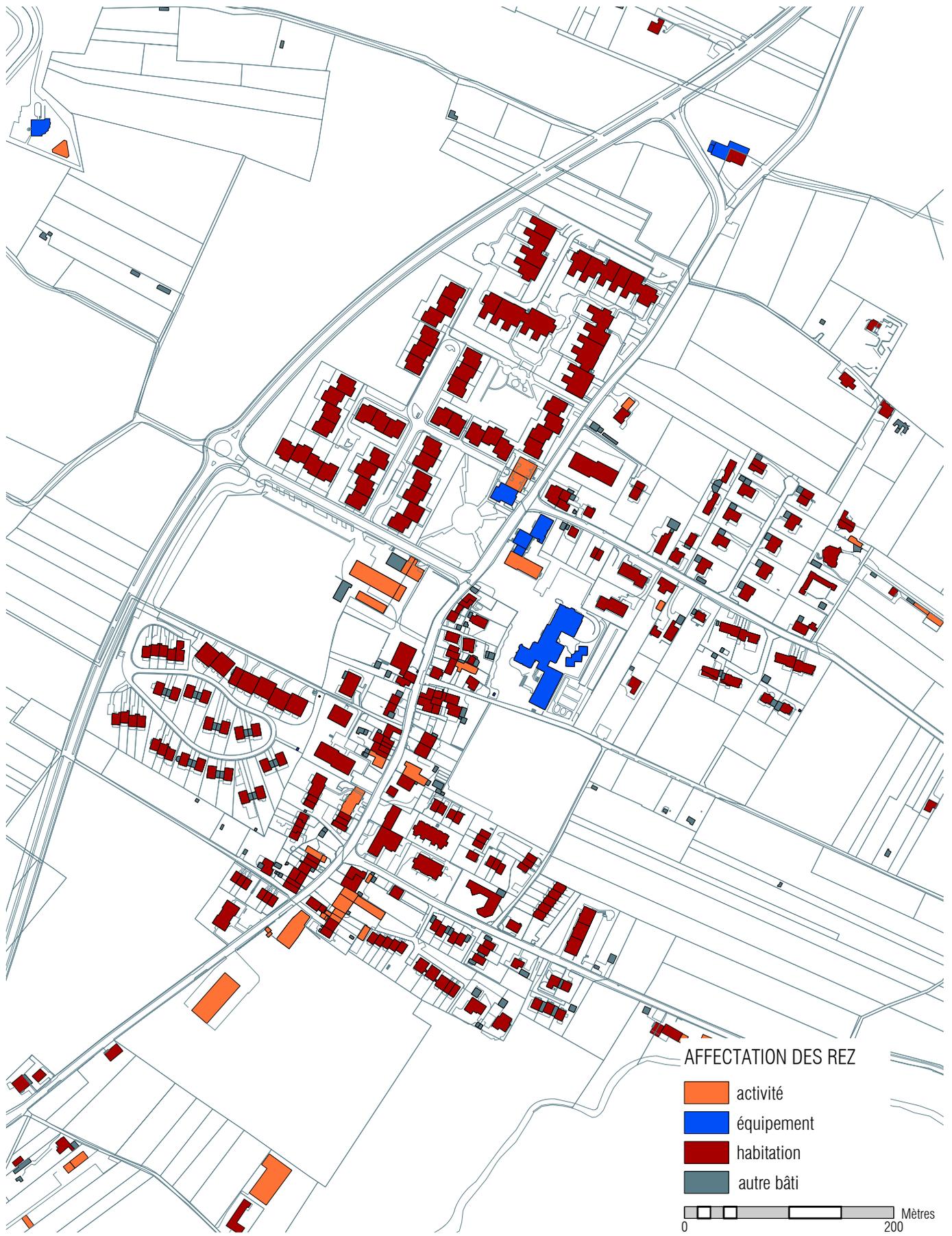
AFFECTATION ET ESPACE PUBLIC

Le village de Puplinge s'est développé le long de la rue de Graman. Historiquement, cet axe central était de géométrie variable, défini par la succession de dilatations que créaient les cours et dégagements des bâtiments villageois. Aujourd'hui, cette logique reste lisible, le front bâti respecte un certain retrait par rapport à la rue, même si la profondeur des dégagements s'est réduite avec le temps et leur utilisation privatisée.

La rue de Graman est l'axe structurant du tissu, espace public longitudinal auquel sont connectées toutes les fonctions publiques et commerciales du village. Au droit du carrefour avec la rue de Frémis, cet axe se dilate largement et devient place centrale. Les équipements publics (mairie, église, école) participent à la définition des limites et du caractère de cette place.



mairie



MORPHOLOGIE

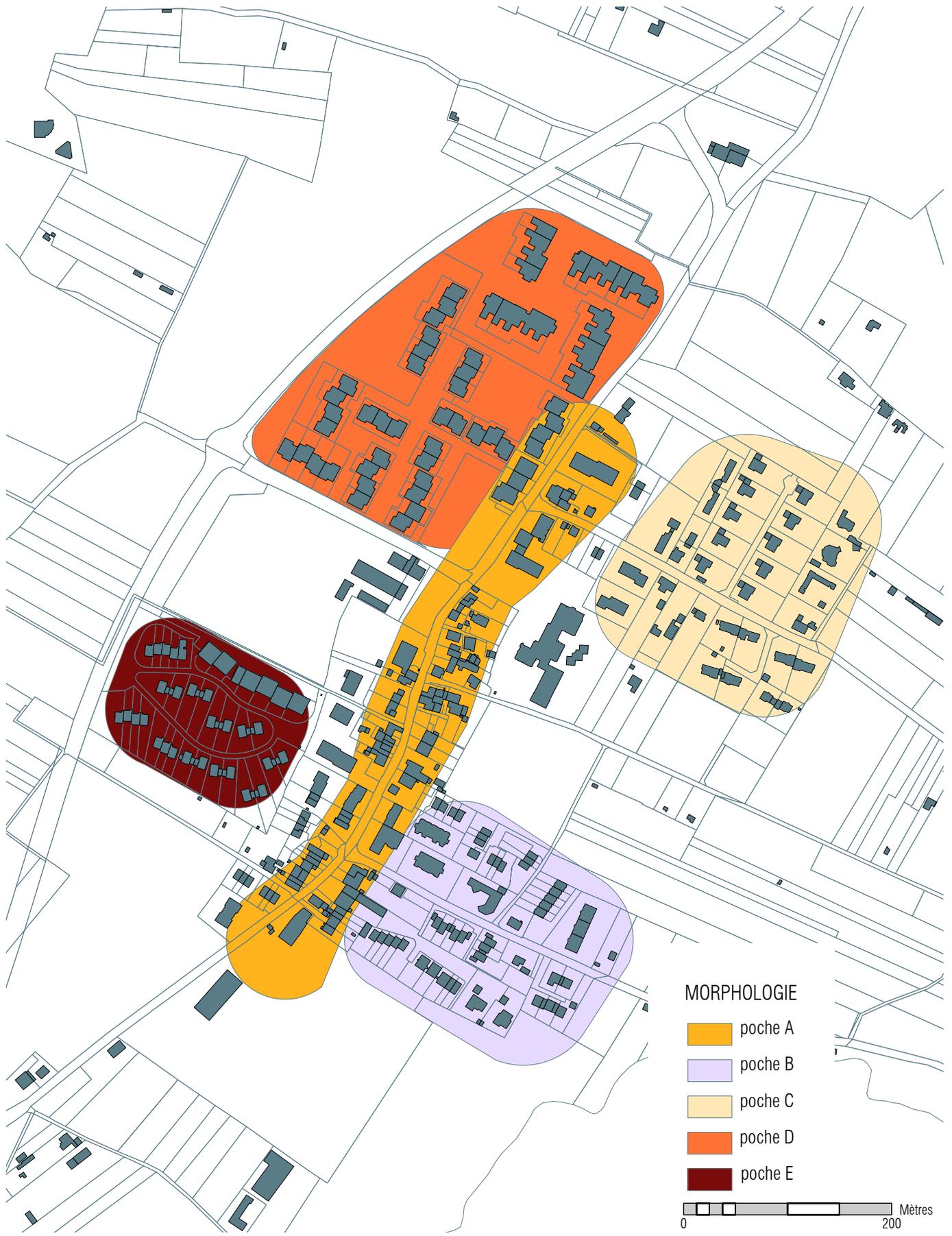
La lecture du tissu villageois révèle cinq ensembles majeurs qui se distinguent par leur géométrie, leur orientation et leur rapport à la rue de Graman. Ces poches sont représentatives des différentes étapes de densification qu'a connu le village de Puffling au cours du XX^e siècle:

- poche A: rue de Graman, composition historique définissant l'axe structurant du village.
- poche B: ensemble situé le long de la route de Cornière, constitué au cours des ans, composé de petits immeubles d'habitation, de maisons contiguës et d'habitat groupé.
- poche C: ensemble situé le long de la route de Presinge, construit dès les années 60, composition éclatée, sans structure ni orientation particulière, composé de villas.
- poche D: ensemble situé au nord de la rue de Frémis, construit au début des années 70, avec une structure propre, connecté au village par la place centrale, composé d'immeubles d'habitation.
- poche E: ensemble situé au nord du chemin de Grésy, construit à la fin des années 80, structure concentrique propre indépendante de la rue de Graman et sans connexion directe avec le village, composé de petits immeubles d'habitation et de maisons contiguës.

Exception faite de la poche C, ces différents ensembles, bien que distincts, confèrent au tissu villageois une certaine cohésion, ceci principalement dû au fait qu'ils expriment une densité similaire. Ils ont préservé la compacité du bâti et limité ainsi l'éclatement du tissu villageois.

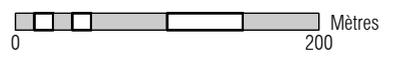


immeuble, rue de Graman, D



MORPHOLOGIE

- poche A
- poche B
- poche C
- poche D
- poche E



PAYSAGE ET VEGETATION

L'évaluation paysagère a été confiée à l'atelier "La Touche Verte", architecte paysagiste à Genève. Marc Junod, paysagiste, s'est rendu sur le site le 8 mars 2006.

LES GRANDES LIGNES PAYSAGERES

Situé dans la partie sud-est de la campagne genevoise, le village de Puplinge est entouré par la zone agricole.

Il est constitué d'une partie ancienne entourée de plusieurs zones résidentielles et d'une zone d'activités sportives entre lesquelles sont encore préservées quelques surfaces de grande culture.

Le tout est bordé au nord-ouest par la route de Jussy.

Du point de vue de la végétation, il n'y a pas de véritable cohérence. On dénote une végétation éclatée et aléatoire plutôt liée aux parcelles du domaine privé. Néanmoins, quelques caractéristiques typiques de la campagne genevoise dues aux anciens cheminements sont conservées sous la forme de cordons boisés ou de sujets isolés intéressants.

Dès lors, notre analyse nous conduit à distinguer trois types "d'aménagements" qui constituent l'ensemble du site:

- la traversée du village par la rue de Graman.
- les cordons boisés et les sujets liés aux anciens cheminements.
- la végétation de protection bordant la route de Jussy.

CARACTERE ET INTERET VEGETAL

La traversée du village par la rue de Graman est parsemée d'une végétation mélangeant espèces indigènes et horticoles (érables, bouleaux, frênes, pins, épicéas, ...). On n'y décèle aucune volonté d'aménagement particulière du point de vue de la cohérence végétale. Toutefois au centre, l'espace parc public est planté d'une seule essence : des érables argentés (*Acer saccharinum*) auxquels font face quelques noyers constituant le foyer végétal le plus intéressant de la rue.

Les cordons boisés et les sujets sont liés aux anciens cheminements. Soulignant chemins et parcellaire agricole, les alignements de chênes pédonculés participent à la qualité du paysage du canton. Le cordon de chênes se trouvant le long de la rue de Frémis, véritable repère visuel, pénètre quasiment jusqu'au cœur du village agissant comme guide d'entrée et de sortie. On retrouve également des restes de cordons boisés (sans doute liés au parcellaire) à l'entrée nord de la localité; il s'agit de peupliers noirs d'Italie, de chênes (dont un isolé à la couronne très large magnifique) et de saules taillés en têtard aux énormes troncs. A noter que ces derniers sont propres à cette partie de la campagne genevoise.

La végétation bordant la route de Jussy constitue une barrière visuelle et sonore entre la route d'évitement et la zone résidentielle. Elle est constituée d'un cordon dense de hêtres plantés sur butte d'une part, ainsi que de chênes d'Amérique de l'autre. L'impact visuel est très important et cloisonne le village vu de l'extérieur.



acer platanoides, rue de Graman



conifères et noyers, rue de Graman



acer saccharinum, espace public



acer saccharinum, espace public



végétation, route de Presinge



bouleaux et épicéas, rue de Graman
la traversée du village



cordons de chênes, rue de Frémis



cordon de chênes, rue de Frémis



quercus robur, entrée nord du village



cordon de saules, nord du village



peupliers noirs d'Italie, nord du village



cordon de chênes en limite de parcelle
les cordons boisés et les sujets liés aux anciens cheminements

RESEAUX

L'évaluation de la situation en termes de déplacement a été vérifiée et complétée par le bureau Citec Ingénieurs Conseils SA. Il a notamment établi les différents documents graphiques et commentaires nécessaires à l'analyse du périmètre villageois.

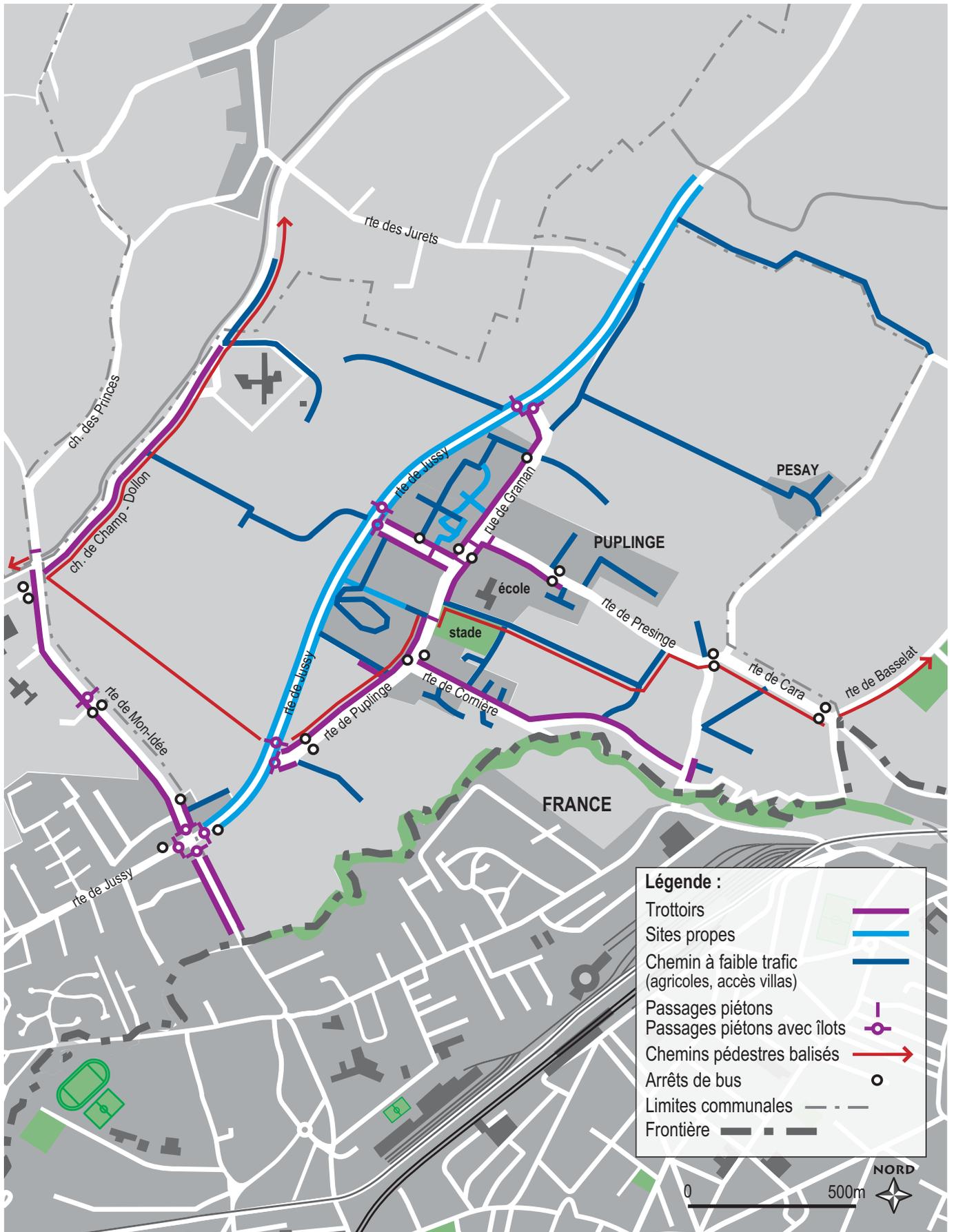
A l'échelle de ce périmètre, un regard particulier est porté sur les mobilités douces ainsi que sur les connexions qu'elles définissent sur l'ensemble du territoire communal.

CHEMINEMENTS PIETONS

La carte ci-contre représente les cheminements piétons de toute la commune de Puplinge. On distingue:

- Les itinéraires balisés. Un seul itinéraire appartenant au réseau de chemins du tourisme pédestre genevois traverse la commune en diagonale, du nord-ouest au sud-est.
- Les sites propres réservés aux piétons. Quelques cheminements lient les divers immeubles locatifs à l'ouest de la rue de Graman. Un cheminement piéton relie également cette rue à la route de Jussy, sans toutefois offrir la possibilité de la traverser pour rejoindre le plateau agricole ouest. La piste cyclable longeant la route de Jussy est depuis peu partagée avec les piétons et donc également considérée comme site propre. Un cheminement piéton lie la route de Cornière à la route de Cara. Enfin, quelques tronçons de sentier longent le Foron mais ils ne sont pas représentés sur cette carte. La revalorisation de ce cheminement fait l'objet d'une étude plus approfondie.
- Les trottoirs et les passages piétons. Les trottoirs longeant les rues dans le village sont souvent étroits (moins de 1.50 m) et maintes fois rabaissés (pour permettre les accès des véhicules aux parcelles privées). Ils sont ainsi peu confortables (on relève encore les tronçons de route où les trottoirs sont absents et pourraient être créés afin d'accroître la sécurité des piétons). L'itinéraire balisé du tourisme pédestre cantonal emprunte par exemple la route de Presinge et la route de Cara alors même qu'il n'y a pas de trottoir. Les traversées piétonnes de la route de Jussy ne sont pas aisées. Des passages sécurisés sont aménagés uniquement aux carrefours avec la route de Mon-Ideé, la route de Puplinge, la rue Frémis et la route des Brolliets. L'accès aux chemins du plateau agricole n'est pas optimal.
- Les chemins agricoles et les rues ou ruelles à faible trafic. La mixité entre usagers faibles et forts s'y déroule sans problème. Aucun aménagement spécifique n'y est nécessaire. Les chemins du plateau agricole ouest pourraient cependant être mieux connectés au village, comme énoncé plus haut.

L'école primaire de Puplinge, située à côté de la mairie, est bien centrée dans le village et les cheminements piétons directs pour y accéder sont clairs et sécurisés (passage piéton et décrochement vertical sur la rue de Graman). Néanmoins, comme énoncé plus haut, les trottoirs des alentours étant parfois très étroits et inconfortables, notamment le long de la rue de Graman, les itinéraires des écoliers ne sont pas forcément très sécurisés au devant du trafic qui transite par le centre du village.



plan des cheminements piétons, Citec Ingénieurs Conseils SA

